



Développement durable

Ambitions 2012

Pourquoi agir

Nous pourrions aisément conduire nos activités sans prendre en considération l'impact global de Lafarge sur le monde environnant. Nous le pourrions, certes, mais nous aurions tort.

Lafarge se doit d'être dirigé de manière durable, avec une vision à long terme, dans le respect des hommes et de l'environnement. Dans le cadre de notre plan stratégique « Excellence 2008 » lancé en juin 2006, nous avons renouvelé l'engagement de nous classer parmi les groupes industriels mondiaux les plus performants en matière de santé et de sécurité de nos collaborateurs, de protection de l'environnement, de responsabilité sociale et de gouvernance d'entreprise.

Cela signifie que nous devons, demain mieux qu'aujourd'hui, gérer nos activités pour mieux satisfaire nos clients, nos collaborateurs et nos actionnaires, et agir dans le souci de l'environnement et des communautés au sein desquelles nous travaillons, comme nous y invitent nos Principes d'Action.

Cela demande de notre part beaucoup d'écoute et d'ouverture, afin de continuer à progresser. Cela demande que nous nous remettions régulièrement en question, dans un monde en constante évolution qui exige de notre part anticipation des changements et adaptation permanente.

Avec cette nouvelle feuille de route, nous avons choisi de nous concentrer sur les enjeux majeurs : les domaines dans lesquels notre impact est réel, les grands défis environnementaux et sociaux et les domaines dans lesquels nous pouvons réellement peser et influencer notre industrie de manière positive.

Des objectifs clairs pour progresser

Sur chaque sujet, nous avons d'abord soigneusement évalué la situation actuelle. C'est animés par la volonté d'accomplir des progrès significatifs au cours des cinq prochaines années que nous avons fixé nos objectifs. Certains d'entre eux résultent directement de programmes déjà engagés, que nous avons conservés après avoir évalué leur pertinence. Sur d'autres sujets, nous avons décidé d'aller plus loin et de rendre nos objectifs plus ambitieux. Enfin, à l'issue d'une profonde réflexion sur l'impact de nos activités et d'un dialogue poussé avec nos parties prenantes, nous avons fixé, pour la première fois, des objectifs relatifs à nos communautés locales et à nos clients, ainsi que des objectifs en matière de biodiversité, d'émissions et de santé.

Faire la différence

Nos objectifs sont ambitieux mais nous nous engageons à les atteindre. Nous sommes déterminés car nous pensons que l'atteinte de nos objectifs contribuera à la préservation de l'environnement et de la société.

Notre vision du défi, celle d'un leader

Dans un monde en perpétuelle évolution, le secteur des matériaux de construction est en pleine transformation. De notre côté, nous accélérons pour mieux anticiper ces changements et relever ces nouveaux défis.

Nos Ambitions Développement Durable 2012 devraient nous placer un peu plus avant sur la voie du leadership durable vers lequel toutes nos équipes sont mobilisées.



BRUNO LAFONT

Directeur général
du Groupe Lafarge



les matériaux au cœur de la vie™



Objectifs 2012: Prêts à relever de nouveaux défis

Nous avons choisi de nous concentrer sur les enjeux majeurs : les domaines dans lesquels notre impact est réel, les enjeux environnementaux et sociaux auxquels notre planète est confrontée et les domaines dans lesquels nous pouvons réellement peser et influencer notre industrie de manière positive. Nous avons défini un ensemble d'objectifs concernant le management de nos opérations ainsi que notre impact social et environnemental. Nous nous sommes fixé des objectifs datés et quantifiés afin que chacun puisse suivre l'évolution de notre performance.

Management

Sécurité. Nous devons mener nos activités en toute sécurité. Notre but est de figurer parmi les meilleurs groupes industriels dans ce domaine. Nous allons améliorer nos pratiques de façon à éviter tout accident sur le lieu de travail. Dans un premier temps d'ici à 2008, nous voulons diviser par deux le taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt enregistré en 2005. En 2006, nous avons fait de premiers progrès.

Concurrence. Une concurrence saine favorise l'économie. Avant 2010, nous aurons testé la conformité de nos principales unités opérationnelles avec notre politique de concurrence. Fin 2006, 27% de ces unités opérationnelles avaient été testées.

Communautés locales. Nos activités ont un impact important sur les communautés auprès desquelles nous travaillons. Nous nous efforçons en permanence d'être de bons voisins et de contribuer au bien-être et au développement social et économique des communautés locales environnantes. Cette volonté a donné naissance à une nouvelle ambition.

D'ici fin 2009, nous mettrons en place une formation sur les relations avec les parties prenantes locales pour que le Groupe tout entier bénéficie de bonnes pratiques.

Satisfaction de nos clients. La satisfaction de nos clients garantit la pérennité de nos activités. Nous voulons placer cette satisfaction au cœur de notre dynamique et accélérer l'innovation pour satisfaire les besoins de nos clients et améliorer la durabilité de nos produits. C'est pourquoi nous avons fixé de nouveaux objectifs. Avant fin 2008, 100% des principales unités opérationnelles auront réalisé une étude annuelle de satisfaction client et mis en œuvre nos bonnes pratiques, le programme de performance globale OTIFIC (On Time, In Full, Invoiced Correctly). À la même échéance, le Groupe aura réalisé 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires avec de nouveaux produits, développés pour satisfaire les besoins de nos clients.

Social

Les Femmes cadres supérieurs sont trop peu nombreuses chez Lafarge. Nous nous sommes fixé l'objectif de doubler leur pourcentage dans l'encadrement supérieur entre 2006 et 2008 pour atteindre 15,2%. Fin 2007, elles étaient déjà 12,2%.

Les compétences de nos collaborateurs sont la clé de notre compétitivité. Nous nous sommes fixé comme objectif de développer un reporting sur la formation au niveau de chaque unité opérationnelle, conformément aux lignes directrices G3 de la GRI.

Santé. Une main-d'œuvre en bonne santé est synonyme d'efficacité. Nous développons actuellement un programme complet de santé à l'échelle du Groupe, qui comprendra, au minimum, un examen médical régulier. Le programme sera pleinement opérationnel d'ici à 2010.

Pour en savoir plus sur nos Ambitions Développement durable 2012, rendez-vous en pages 42 et 43 de notre Rapport de développement durable 2006.



INDE

Les cimenteries Lafarge en Inde ont créé une clinique mobile qui délivre chaque année des soins médicaux de base à 30 000 habitants des villages proches des sites.

Le VIH/Sida et la malaria sont de véritables fléaux dans les pays en développement. C'est en Afrique sub-saharienne que le défi est le plus grand. Nous agissons d'ores et déjà dans cette partie du monde par le biais de programmes de prévention, de dépistage et de traitements antirétroviraux destinés aux collaborateurs et à leurs familles. Nous nous engageons maintenant à ce qu'avant 2010, Lafarge ait étendu les bonnes pratiques développées en Afrique aux autres principaux pays en développement dans lesquels nous menons nos activités.

Environnement

Audits environnementaux. Pour que nos actions en faveur de l'environnement reposent sur des bases saines, nous voulons qu'un audit environnemental ait été réalisé depuis moins de quatre ans sur chacun de nos 2000 sites. En 2006, c'était le cas pour 84% des sites.

Réhabilitation des carrières. En collaboration avec le WWF, Lafarge a mis au point une méthodologie en matière de réhabilita-

tion des carrières et défini des indicateurs de performance en vue d'apprécier les progrès réalisés. Fin 2006, 79% de nos carrières étaient dotées d'un plan de réhabilitation. Notre ambition est de porter cette proportion à 85% avant 2010. En raison de nouvelles acquisitions, de la complexité du processus et du rôle joué par d'autres parties, il est improbable d'atteindre 100%.

La biodiversité fait partie des nouveaux enjeux mondiaux d'importance primordiale pour l'environnement. Étant donné le nombre de carrières exploitées par Lafarge dans le monde entier, nos actions en faveur de la biodiversité peuvent avoir un impact réel. En collaboration avec le WWF, Lafarge a mis au point un indice de la biodiversité en vue de suivre et maîtriser l'évolution écologique de ses sites et de préserver la biodiversité. C'est ce qui nous a incités à prendre un nouvel engagement. Avant 2010, toutes nos carrières auront été testées selon des critères validés par WWF International et celles disposant d'un potentiel auront élaboré un programme de biodiversité avant 2012.

Les émissions de CO₂ contribuent au changement climatique. La plupart de nos émissions de CO₂ sont générées par le processus de fabrication du ciment. Nous nous sommes engagés en 2000 à réduire nos émissions par rapport à 1990, l'année de référence de Kyoto. Nous avons trois sous-objectifs. Avant 2010, nous aurons réduit :

- nos émissions nettes spécifiques mondiales de CO₂ par tonne de ciment de 20%;
- nos émissions brutes absolues dans les pays industrialisés de 10%;
- nos émissions nettes absolues dans les pays industrialisés de 15%.

Fin 2006, nous étions parvenus à une réduction de 14,2%, 6,6% et 8,9% respectivement par rapport aux trois objectifs fixés.

Emissions. Nos cimenteries sont susceptibles d'émettre des poussières, du NO_x, du SO₂, des polluants persistants. C'est dans un souci d'attention pour les populations locales que pour la première fois nous fixons des objectifs de réduction.

Notre rapport de développement durable 2006

Cette année, notre rapport de développement durable est accessible en ligne, sur www.lafarge.com, rubrique publications. Par souci de préservation de l'environnement, nous avons décidé pour la première fois de ne pas l'imprimer. Nous l'avons doté d'une nouvelle structure pour accroître la transparence et la lisibilité.

Bien comprendre les enjeux

Cette section décrit le contexte dans lequel nous opérons: les processus de production, la structure de notre industrie et les caractéristiques du Groupe. Elle décrit nos valeurs et explique comment nous mettons en œuvre nos engagements de développement durable. Conformément à la loi NRE, le détail de nos performances environnementales et sociales figure dans notre rapport.



Les enjeux clés

Cette section traite des cinq enjeux clés de Lafarge en matière de développement durable:

Les marchés émergents occupent une place croissante dans l'économie mondiale et au sein du Groupe Lafarge. Nous expliquons ici comment Lafarge développe et mène ses activités de manière durable dans les marchés émergents.

Le changement climatique: nous expliquons dans cette section notre engagement dans la lutte contre le changement climatique et notre action, à la fois directe et au travers de partenariats avec d'autres parties prenantes.

Nos collaborateurs: leurs compétences et leur engagement sont clés pour faire de Lafarge une entreprise durable. Nous présentons ici nos actions à leur égard.

Nos clients: nos facteurs de différenciation en matière de service clients, d'innovation, de produits et systèmes à valeur ajoutée, qui pérennisent notre engagement en faveur du développement durable.

L'approvisionnement en matières premières: découvrez comment nous nous approvisionnons en matières premières, en tenant compte de l'environnement et des communautés locales, et comment nous gérons l'ensemble du cycle de vie de nos carrières.

(De haut en bas)

1. Cimenterie de Chhatak au Bangladesh.
2. Éoliennes de la cimenterie de Tétouan au Maroc.
3. Employés Lafarge devant le port du Groupe à Banda Aceh en Indonésie.
4. Le viaduc de Millau, en France, dont les piliers sont construits avec du ciment à haute performance Lafarge.
5. Réhabilitation de la carrière de Dinmor au Royaume Uni.

Complément d'information

Cette section complète la description des défis que nous devons relever en matière de développement durable, en ce qui concerne nos communautés locales, nos actionnaires, nos fournisseurs et nos positions publiques. Cette section résume nos performances en termes de développement durable et explique notre méthodologie et notre méthode de reporting. Elle décrit également nos principaux partenariats mondiaux avec WWF International, Care et Habitat for Humanity.

Assurance

Tout au long de notre rapport, des commentaires indépendants sont formulés à la fois individuellement et collectivement par notre panel de parties prenantes. Le rapport est audité par Ernst & Young.

Classement

En 2007 et pour la troisième année consécutive, Lafarge fait partie de la liste mondiale des « 100 multinationales les plus engagées en matière de développement durable ». Cette liste est établie par Corporate Knights Inc. et Innovest Strategic Value Advisors Inc. Le rapport de développement durable 2005 de Lafarge figure parmi les 50 meilleurs du monde dans la liste « Global Reporters » de Sustainability.

Lafarge figure également dans le classement des indices DJSI STOXX, FTSE4Good, Innovest, Storebrand, Vigeo et d'autres dédiés au développement durable.

Contacts

Directeur du développement durable et des affaires publiques
Olivier Luneau
olivier.luneau@lafarge.com

Directeur de la communication externe
Stéphanie Tessier
stephanie.tessier@lafarge.com

• Directeur de la publication: Stéphanie Tessier
• Conception: Direction de la communication Lafarge
• Rédaction: The Corporate Citizenship Company
• Direction artistique: \Textuel • Fabrication: E-Graphics.
• Crédits photos: Couverture (carrière de granulats de Cassis en France); Jean-Philippe Mesguen; Bruno Lafont par Gerard Uferas / Rapho; Page 3: DR Médiathèque Lafarge; Page 4: Interspeed/Imtiyaz Alam Beg, Agustinus Sidarta Photography, DR Médiathèque Lafarge, Photothèque Eiffage/Daniel Jamme.

Lafarge
61, rue des Belles Feuilles
BP 40
75782 Paris Cedex 16
France

Téléphone: +33 1 44 34 11 11
Télécopie: +33 1 44 34 12 00

www.lafarge.com

